

ARKÉA FOCUS – WATER SECURITY AND TRANSPARENCY

**DÉFINIR ENSEMBLE
LE MONDE
DE DEMAIN**



■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

- **Éligibilité** : Assurance vie et Compte-titres

Ce produit présente un risque de perte en capital et sa liquidité n'est pas garantie.

- **Catégorie d'investisseurs** : professionnels et non professionnels.
- **Durée de placement recommandée** : 5 ans minimum.
- **Classification SFDR** : Article 8⁽¹⁾

Document à caractère publicitaire, non contractuel.

L'investisseur est invité à se référer au prospectus et document d'informations clés du fonds Arkéa Focus – Water Security and Transparency avant de prendre toute décision finale d'investissement. La stratégie d'investissement comporte des limites méthodologiques. Pour plus d'informations, merci de vous référer au prospectus, partie "1) Descriptions des stratégies utilisées".

**GAMME
ARKÉA
FOCUS
THEMATIC**

 **ARKEA**
Asset Management

LA GAMME ARKÉA FOCUS THEMATIC

*"La gamme actions "Arkéa Focus Thematic" est composée de fonds **actions thématiques** qui investissent sur des **transitions plus responsables**.*

*La clé d'innovation de la gamme de Arkéa Focus Thematic réside dans sa **gestion active, associant les convictions de l'équipe de gestion à la puissance des outils quantitatifs** pour investir de manière avisée dans des sociétés plus **Responsables et Leaders**, créatrices de valeur sur le long terme."*

Olivier Nobile, Responsable du pôle quantitatif

GAMME ARKÉA FOCUS THEMATIC : INVESTIR SUR LES TENDANCES STRUCTURELLES

Un fonds faisant partie intégrante des thématiques **transverses*** et multi sectorielles investissables identifiées par nos gérants dans un large univers géographique.



**L'ÉCONOMIE
EUROPÉENNE**



**LE BIEN ÊTRE
HUMAIN**



**L'INTELLIGENCE
ARTIFICIELLE**



**LA
BIODIVERSITÉ**



**LA SÉCURISATION
DE L'EAU**

* Chaque thématique est traitée distinctement dans un fonds de la gamme Arkéa Focus Thematic.



Cette approche repose prioritairement sur le niveau de transparence des émetteurs ainsi que sur l'existence de pratiques considérées comme suffisantes au regard des enjeux liés à la gestion des ressources en eau, telles qu'évaluées notamment via le score issu du questionnaire Water du CDP⁽²⁾, sans constituer une garantie quant à l'atteinte effective de ces engagements ni quant à la qualité de leur mise en œuvre.

LE FONDS ARKÉA FOCUS – WATER SECURITY AND TRANSPARENCY

“ Investir dans le fonds Arkéa Focus – Water Security and Transparency permet d'**accéder à une sélection de titres de sociétés sélectionnés pour leur transparence et fournissant la combinaison de Scoring la plus élevée** (Scoring Trend, Fondamental et Eau).

Pour élaborer ce fonds, Arkéa Asset Management **utilise les données du CDP**, la plateforme mondiale de divulgation de données environnementales. Plus de 22 100 entreprises dans le monde communiquent volontairement leurs données environnementales via le CDP, dont près de 10 000 concernant la sécurité de l'eau. Ces données permettent à Arkéa AM de **renforcer la sélection de sociétés en portefeuille en accédant à des analyses sur la transparence des entreprises en matière de gestion de l'eau.**”

(Source CDP au 31/01/2026)

Aurélio Rodriguez, Responsable Gestion Quantitative

UNE INTÉGRATION DES CRITÈRES ESG COUPLÉE À UNE APPROCHE FINANCIÈRE

Objectif : **obtenir une performance nette de frais supérieure à celle de l'indice MSCI World Index NR (Eur)** sur un horizon de placement recommandé de cinq ans.



UTILISATION DES DONNÉES DU CDP

Arkéa Focus – Water Security and Transparency investit dans les entreprises internationales⁽³⁾ qui :

- sont transparentes sur la manière dont elles tiennent compte de la gestion durable des ressources en eau et de sécurisation de l'eau
- ont des pratiques jugées comme suffisantes par la société de gestion, au regard des enjeux liés à la gestion des ressources en eau, telles qu'évaluées notamment par le scoring Water du CDP



UNE GESTION DE CONVICTION RENFORCÉE PAR DES OUTILS QUANTITATIFS

- Approche quantamentale associant une **analyse fondamentale** avec des **outils quantitatifs** pour rechercher une performance supérieure sur le long terme
- Modélisation de tendances
- Analyse qualitative des entreprises
- Optimisation sous contrainte du portefeuille
- Utilisation d'instruments dérivés uniquement à des fins de couverture et dans la limite de 100 % de l'actif net



DES OBJECTIFS EXTRA-FINANCIERS

- Exclusion de 30 % des émetteurs les moins bien notés (note ESG) de l'univers d'investissement Thématique Non Durable du fonds⁽³⁾
- Le fonds est labellisé ISR⁽⁴⁾



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Ce produit présente un risque de perte en capital et sa liquidité n'est pas garantie. Objectif non garanti.

RISQUES⁽⁵⁾

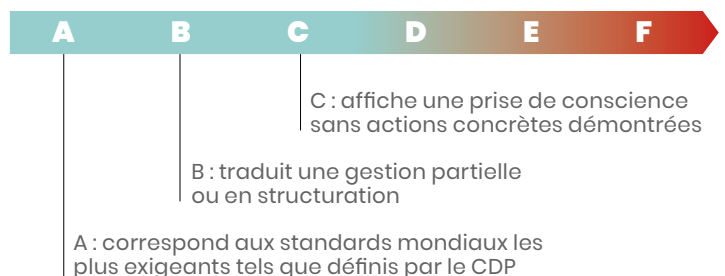
- **Risque de perte en capital** : le fonds ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué.
- **Risque actions** : le fonds peut être exposé au risque action jusqu'à 105% de son actif net. La baisse des marchés actions peut entraîner la baisse de la valeur liquidative du Fonds.
- **Risque lié à l'engagement sur des instruments financiers à terme** : le fonds peut avoir recours à des instruments financiers à terme dans la limite d'une fois l'actif net. Les stratégies mises en œuvre via les instruments financiers dérivés proviennent des anticipations de l'équipe de gestion. Si l'évolution des marchés ne se révèle pas conforme aux stratégies mises en œuvre, cela pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds. Toutefois, ces stratégies sont utilisées afin de prendre des positions dans un cadre de risque maîtrisé.

ZOOM SUR LE FONDS

L'équipe de gestion estime que la ressource en eau est l'affaire de tous et constitue un outil de production essentiel pour de nombreux secteurs. Selon elle, les entreprises qui ne réfléchissent pas dès maintenant à la réduction de leur consommation d'eau s'exposent à des risques.

C'est dans ce contexte que notre équipe **sélectionne les entreprises qui ont une meilleure prise en considération des enjeux liés à la sécurisation de l'eau**. Pour ce faire, le scoring Eau⁽⁶⁾ évalue la transparence et la qualité des pratiques des entreprises en matière de gestion de l'eau grâce aux réponses des entreprises au questionnaire "Water Security" du CDP.

Les entreprises sont notées de A à F selon leur niveau d'engagement et de transparence. Seuls les émetteurs notés de A à B sont conservés de manière systématique, ainsi que les émetteurs notés C dans la limite de 20 % de l'actif net.



Le fonds ne prend pas d'engagement significatif sur la sécurisation de l'eau en dehors de la prise en compte des déclarations volontaires d'émetteurs et de leur classement dans le score issu du questionnaire Water du CDP. Il ne peut ainsi être établi qu'en présence d'un niveau suffisant de transparence sur leurs engagements permettant d'apprécier leurs pratiques en matière de gestion de l'eau. Toutefois, il ne constitue pas une garantie quant à l'atteinte effective de ces engagements ni quant à la qualité de leur mise en œuvre.

L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que son investissement dans le fonds ne génère pas d'impact direct sur l'environnement et la société mais que le Fonds cherche à sélectionner et à investir dans les entreprises qui répondent aux critères précis définis ci-dessus.

Pour plus d'informations sur la méthodologie du CDP, rendez-vous sur cdp.net/en.

Ce produit présente un risque de perte en capital et sa liquidité n'est pas garantie. Le détail des risques figure à la rubrique "profil de risque" du prospectus du fonds.

ZOOM SUR LE PORTEFEUILLE À DATE



**CONSULTEZ LE
REPORTING DU FONDS**

PRINCIPALES LIMITES MÉTHODOLOGIQUES DE L'APPROCHE ESG⁽⁵⁾

- Qualité et disponibilité de l'information : l'analyse se fonde principalement sur des données qualitatives et quantitatives déclaratives communiquées par les entreprises elles-mêmes, incluant des intentions et objectifs, et non uniquement des actions déjà mises en œuvre et est donc dépendante de la qualité de cette information.
- Calculs de température du portefeuille : limites liées aux hypothèses retenues par le fournisseur externe, notamment en matière de trajectoires d'émissions futures et d'évaluation d'un éventuel dépassement des budgets carbone alloués.

PRINCIPALES LIMITES MÉTHODOLOGIQUES SPÉCIFIQUES À L'APPROCHE THÉMATIQUE (SCORING EAU)⁽⁵⁾

- Base de données limitée qui repose uniquement sur les données fournies par les entreprises.
- Variabilité de l'interprétation : les questions peuvent être interprétées différemment selon le type d'entreprise et son secteur, ce qui peut créer des disparités dans les scores, même entre entreprises ayant des impacts environnementaux comparables.
- Dépendance à la qualité de la réponse : certaines entreprises peuvent améliorer leur score par une divulgation stratégique d'informations sans nécessairement améliorer leurs pratiques environnementales.
- Exclusions et omissions significatives : les entreprises qui choisissent de ne pas divulguer certaines informations ou qui omettent des aspects cruciaux de leur impact environnemental, en se basant sur des motifs valables (tels que des fusions, des acquisitions, ou des différences régionales), peuvent tout de même recevoir un score favorable.

Ce produit présente un risque de perte en capital et sa liquidité n'est pas garantie.

Arkéa Focus – Water Security and Transparency est un fonds de la gamme Arkéa Focus Thematic.
“Investir activement de manière plus responsable dans le monde de demain”.

LES RAISONS D'INVESTIR

- Donner du sens à votre épargne associé à une recherche de rendement
- Obtenir une gestion de conviction renforcée par des outils quantitatifs
- Choisir un fonds intégrant des critères ESG, labellisé ISR.



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Note sur l'inflation : la performance du fonds n'est pas indexée à l'inflation. Par conséquent, le rendement du fonds corrigé de l'inflation pourrait être négatif si l'inflation était supérieure au rendement attendu du produit.

L'approche en matière d'analyse d'entreprises repose sur une analyse qualitative des pratiques ESG de ces acteurs, à ce titre plusieurs limites peuvent être identifiées, en lien avec la méthodologie employée mais aussi plus largement avec la qualité de l'information disponible sur ces sujets. Se reporter au DIC pour plus de précisions sur les limites méthodologiques.

Ce produit présente un risque de perte en capital et sa liquidité n'est pas garantie.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

- **Classification AMF** : Actions internationales
- **Date de création du fonds** : 22/10/2025
- **Dépositaire** : CACEIS BANK
- **Code ISIN** : Part P : FR001400Z0F3
- **Durée de placement recommandée** : 5 ans
- **Classification SFDR⁽¹⁾** : Article 8
- **Indicateur synthétique de risque⁽⁷⁾**

1

2

3

4

5

6

7

Risque le plus faible

▲

Risque le plus élevé
- **Souscriptions/rachats** : J à 12h30
- **Délai de règlement/livraison** : J +2 ouvrés
- **Frais de gestion maximum⁽⁸⁾** :
Part P : 2,00% – TTC de l'actif net
- **Commission de souscription maximum⁽⁸⁾**
Part P : 2,00% (non acquise au fonds)
- **Commissions de surperformance⁽⁸⁾⁽⁹⁾**
15% TTC de la surperformance annuelle nette de frais du Fonds supérieure à la performance de l'indice MSCI World Index NR (Eur) (dividendes réinvestis)
- **Forme juridique** : Fonds Commun de Placement de droit français
- **Fréquence de valorisation** : Quotidienne
- **Éligibilité** : Assurance vie, Comptes-titres

(1) Réglementation européenne concernant les informations à fournir par les produits financiers en matière de durabilité selon leur classification. Les produits classés articles 8 promeuvent des caractéristiques environnementales et/ou sociales.
(2) ONG qui gère un système de divulgation d'informations environnementales pour les entreprises, les marchés de capitaux et les villes. **(3)** Portefeuille composé principalement d'actions internationales, de larges et moyennes capitalisations, des pays développés. **(4)** Les références à un classement, un label, un prix et/ou à une notation ne préjugent pas des résultats futurs du fonds et/ou du gestionnaire. **(5)** Liste non exhaustive. Plus de détails dans le prospectus et le DIC disponibles auprès de la Société de Gestion, Arkéa Asset Management ou sur le site Internet arkea-am.com. **(6)** Indicateur propriétaire du CDP. Par le "Scoring Eau", la société de gestion apprécie chaque émetteur de l'Univers d'Investissement Thématique Non Durable au regard de sa capacité à intégrer des pratiques plus responsables dans ses opérations et ses stratégies afin d'assurer une bonne gestion de l'eau et réduire son impact sur la ressource selon l'analyse de durabilité des pratiques en matière de ressources durables de la Société de Gestion. **(7)** Indicateur synthétique de risque ou SRI. Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur synthétique de risque pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du produit. La catégorie de risque associée à ce produit n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». **(8)** Pour plus de détails sur les frais, se référer au prospectus du fonds. **(9)** Une commission de surperformance pourra être prélevée même en cas de performance négative de la part, dès lors que sa performance est supérieure à celle de son indice de référence.

NOS AUTRES FONDS DE LA GAMME

Le FPS* Arkéa Focus – Biodiversity est un fonds ouvert uniquement à la clientèle professionnelle ou assimilée au sens de MIF



* Fonds Professionnel Spécialisé

Arkéa Asset Management est une société de gestion d'actifs, filiale du Crédit Mutuel Arkéa.

Le présent document est purement informatif et ne constitue ni une offre de souscription, d'achat ou de toute autre transaction portant sur les instruments financiers qui y sont visés, ni un conseil personnalisé d'investissement.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Le fonds présente un risque de perte en capital et le capital initialement investi peut ne pas être intégralement restitué. La société de gestion est une filiale du groupe Crédit Mutuel Arkéa. L'OPC pourra être commercialisé par des sociétés du même Groupe ayant des intérêts financiers communs qui perçoivent notamment des commissions au titre des placements réalisés, ce qui peut être source de conflits d'intérêts. Le groupe Crédit Mutuel Arkéa a mis en place une politique de gestion des conflits d'intérêts, dont les mesures de barrières d'informations, pour réduire au minimum le risque de conflits d'intérêts, pour autant les dispositifs organisationnels et administratifs établis ne suffisent pas à garantir avec une certitude raisonnable que le risque d'atteinte aux intérêts du client sera évité. Préalablement à

toute décision d'investissement dans l'instrument financier présenté, nous vous recommandons de vous informer en prenant connaissance de la version la plus récente du prospectus et du Document d'Informations Clés (disponibles gratuitement auprès d'Arkéa Asset Management et sur le site internet arkea-am.com). Vous pouvez obtenir des informations complémentaires sur ledit site. Conformément à la réglementation, l'investisseur peut recevoir, sur demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du fonds. Les informations sur la prise en compte des critères extra financiers et les aspects liés à la durabilité sont disponibles sur le site arkea-am.com, rubrique "Finance Durable". La décision d'investir tient compte de toutes les caractéristiques et de tous les objectifs du placement collectif, tels que décrits dans son prospectus.

Exercice de vos droits : si votre demande concerne les conditions de commercialisation du produit, nous vous invitons à vous rapprocher du distributeur concerné. Si votre demande concerne le fonctionnement du produit, nous vous invitons à consulter la page « Informations Réglementaires », rubrique « Réclamation & Médiation » de notre site internet.

Informations à jour au 31/03/2026, susceptibles d'évoluer dans le temps.

VOS CONTACTS

 arkea-am.com

  **N°Cristal 09 69 32 88 32**

APPEL NON SURTAXE

 **Arkéa Asset Management**

ARKEA
Asset Management

Gestion d'actifs du Crédit Mutuel Arkéa

Document à caractère publicitaire, non contractuel

Arkéa Asset Management SA à Directoire et Conseil de Surveillance. Siège social : 1, allée Louis Lichou 29480 LE RELECQ-KERHUON Siren 438 414 377 RCS Brest. Agrément de l'Autorité des Marchés Financiers – n° GP 01-036 – TVA : FR 64 438 414 377.